

Laudato Si

Frères et Sœurs,

Pour prendre soin de la maison commune, il y a plusieurs manières de faire. Votre participation au Denier permettra à notre Eglise diocésaine de continuer sa mission dans ce monde bien bousculé.

Je vous en remercie sincèrement.
Mgr Nicolas SOUCHU
Evêque d'Aire et Dax



Prenons **soin**
de notre **maison**
commune

Y

**avez-vous
pensé ?**



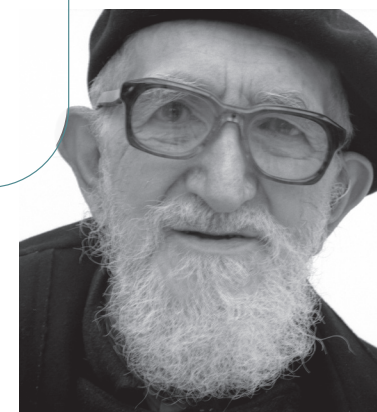
Eglise dans les Landes
100 avenue Francis-Planté
40100 DAX



Le Denier



www.diocese40.fr Diocese40





Association diocésaine d'Aire-et-Dax
100, avenue Francis-Planté - 40100 Dax
Téléphone 05 58 56 59 90
www.diocese40.fr

JE VEUX PARTICIPER À LA VIE PASTORALE DE MON DIOCÈSE



DEMANDE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE



3 façons de soutenir mon Église selon mes possibilités

1/ Je soutiens la vie pastorale de mon diocèse dans la durée au moyen du prélèvement automatique mensuel

10 € 20 € 50 € autre €

et je remplis la demande de prélèvement ci-contre

OU

2/ Je verse un don immédiat

50 € 100 € 150 € autre €

Je libelle mon chèque bancaire à l'ordre de **Association diocésaine d'Aire-et-Dax** et je le renvoie dans l'enveloppe T ci-jointe

OU

3/ Je paye en ligne

Je fais un don en ligne, simple rapide et sécurisé. Je me connecte sur le site du diocèse : **www.diocese40.fr/donner/**

REÇU FISCAL

Désirez-vous recevoir un reçu fiscal ? OUI NON

par mail :@.....

AVANTAGES FISCAUX

Impôt sur le revenu

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Montant de votre don	Déduction Impôt	Coût réel de votre don
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €

IFI : si vous souhaitez bénéficier d'une réduction de 75 % dans le cadre de l'IFI veuillez contacter M. Olivier Cassaigne, économiste diocésain à l'adresse suivante denier@diocese40.fr ou au 05 58 56 59 90.

Référence bancaire - **N'oubliez pas de joindre un RIB**

IBAN [.....]

Montant du prélèvement MENSUEL :

Téléphone :

E-mail :

Signature Date [.....]

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉANCIER

Association diocésaine d'Aire-et-Dax
ICS : FR66222406998
100, avenue Francis-Planté - 40100 Dax

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant au diocèse d'Aire et Dax.

- Mon compte sera débité automatiquement, le 15 de chaque mois
- Le prélèvement effectué apparaîtra automatiquement sur mon extrait de compte habituel
- Je peux interrompre mes versements à tout moment, sur simple lettre adressée à :

Association diocésaine d'Aire-et-Dax
100, avenue Francis-Planté - 40100 Dax
Téléphone 05 58 56 59 90